

# Sondage auprès des membres | Octobre 2022

**Évaluation du sondage auprès des membres de GastroSuisse (du 4 au 11 octobre 2022)**

14 octobre 2022

**GASTRO**  **SUISSE**

# Résultats du sondage mené du 4 au 11 octobre 2022

Thème: situation énergétique de nos membres

Panel de référence: membres de GastroSuisse dans les 26 cantons

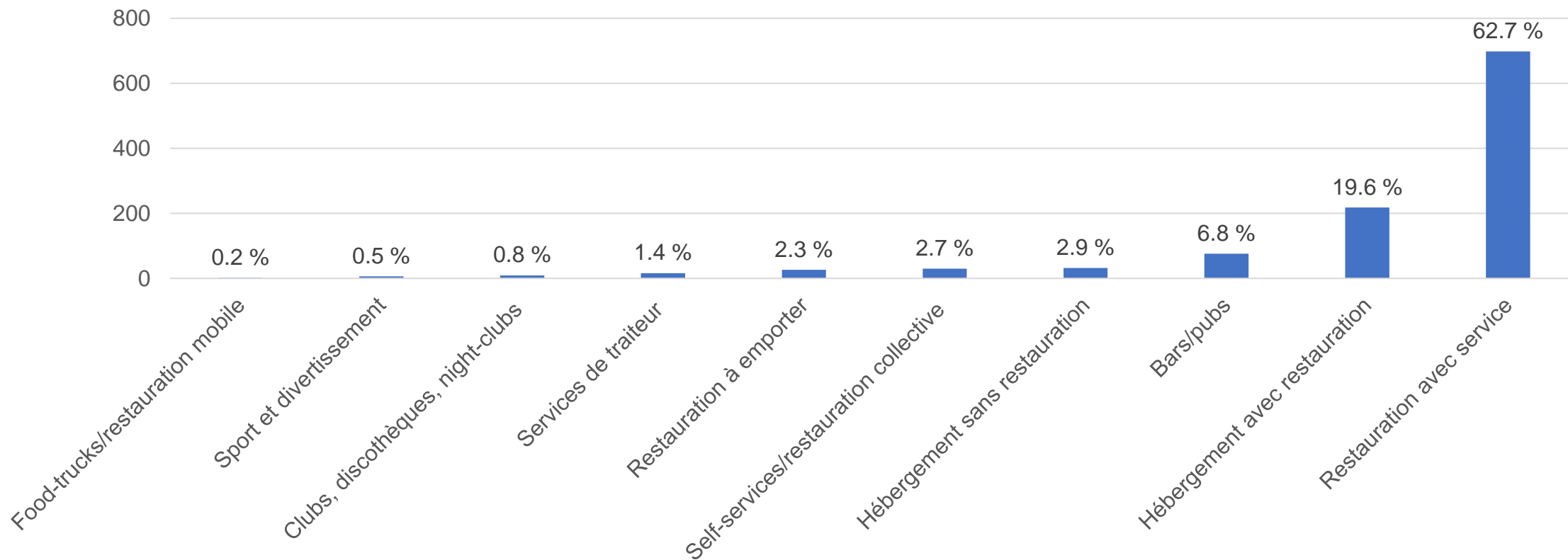
Échantillonnage: n = 1113

Durée du sondage: du mardi 4 octobre 2022 (8h30) au mardi 11 octobre 2022 (14h)

Méthode: questionnaire en ligne

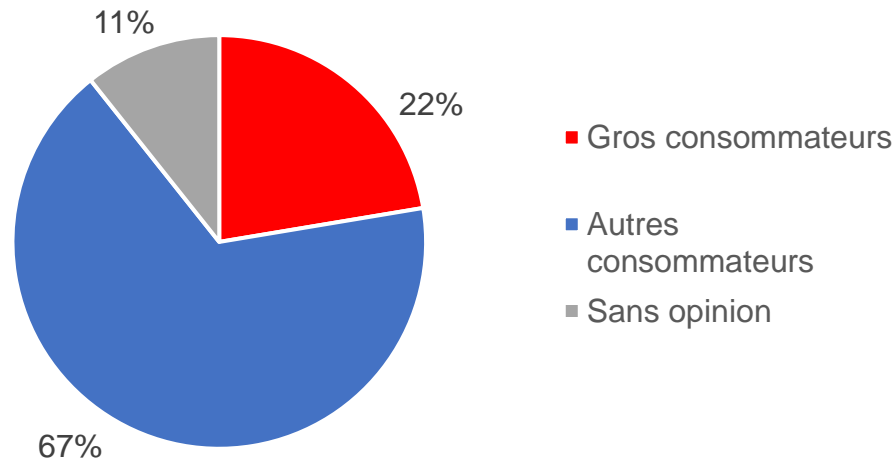
# Entreprises ayant participé au sondage

Personnes sondées selon le type d'entreprise (n = 1113)



# Près d'un cinquième des établissements de la restauration font partie des gros consommateurs d'électricité, contre un tiers environ pour l'hébergement

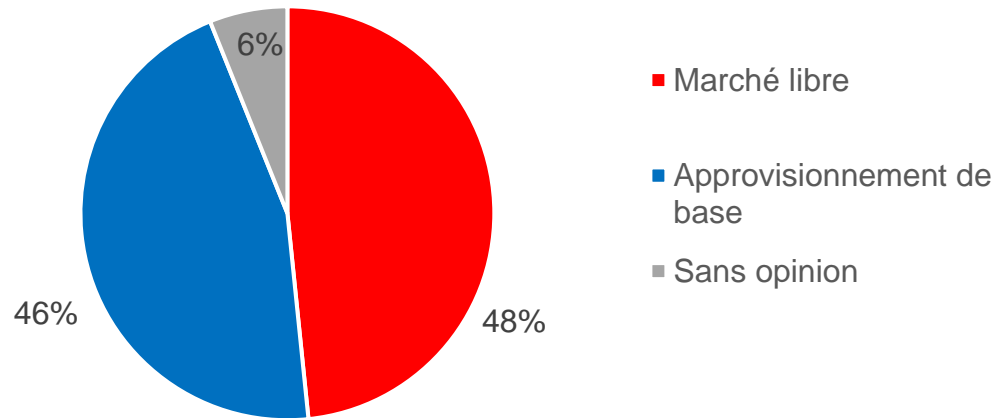
Votre entreprise fait-elle partie des gros consommateurs d'électricité? (n = 1113)



- 22% des participants au sondage sont des gros consommateurs d'électricité (> 100 000 kWh) et seraient donc concernés par un contingentement de l'électricité.
- 32,8% des établissements de l'hébergement ont indiqué être des gros consommateurs d'électricité.
- Avec une proportion de 19,4%, les établissements de la restauration comptent nettement moins de gros consommateurs.
  - Les bars et les pubs ont le plus faible pourcentage de gros consommateurs d'électricité (11,8%).
  - Les self-services et la restauration collective recensent un tiers de gros consommateurs.
  - La proportion est également d'un tiers pour les discothèques/dancings/night-clubs/établissements de sport et de divertissement.

# Les gros consommateurs sont majoritairement sur le marché libre

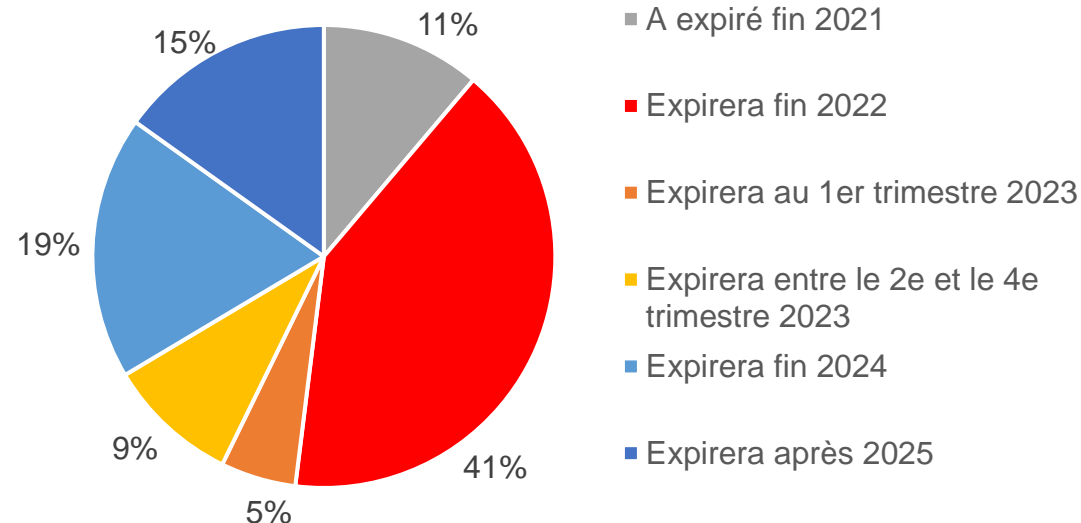
Votre établissement se fournit en électricité sur le marché libre ou auprès des réseaux de l'approvisionnement de base? (n = 246)



- 48% des gros consommateurs sont sur le marché libre. Cela correspond à 51% de tous les gros consommateurs qui savent s'ils sont dans l'approvisionnement de base ou sur le marché libre.
- 46% des gros consommateurs ont indiqué être restés dans l'approvisionnement de base (= 49% des établissements qui ont pu répondre à la question).
- 74% des gros consommateurs du marché libre payent leur électricité à prix fixes.
- 26% des gros consommateurs du marché libre payent leur électricité aux prix actuels sur le marché.

## 2 établissements de l'hôtellerie-restauration sur 5 auront besoin d'un nouveau contrat de fourniture d'électricité pour l'année prochaine

Avez-vous un contrat avec des prix fixes ou payez-vous en fonction des prix en vigueur sur le marché? (n = 152)

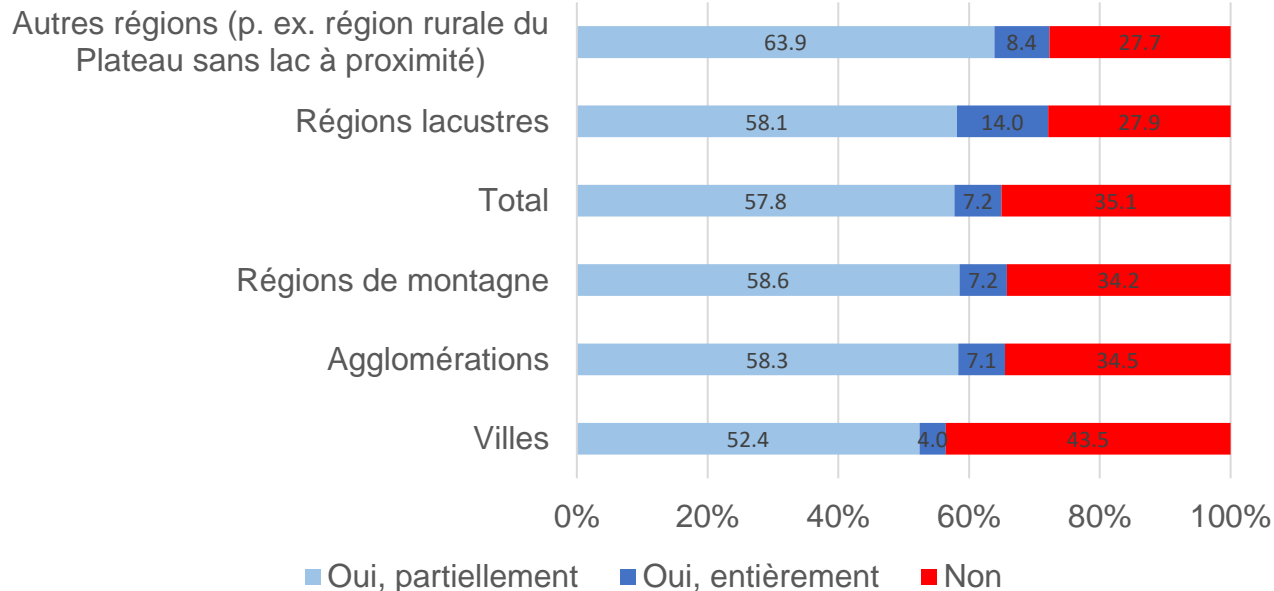


41% des établissements de l'hôtellerie-restauration du marché libre ont un contrat de fourniture d'électricité qui expirera fin 2022.

- 14% des sondés ont indiqué que leur contrat expirera courant 2023.
- En conséquence, 7% des établissements de l'hôtellerie-restauration (soit env. 2000) ont des contrats qui expireront en 2022/2023.
- 45% des établissements de l'hôtellerie-restauration du marché libre ont un contrat de fourniture d'électricité qui expirera fin 2023 ou qui a expiré en 2021.

# Peu d'entreprises peuvent répercuter entièrement la hausse des coûts de l'énergie et des marchandises sur les clients

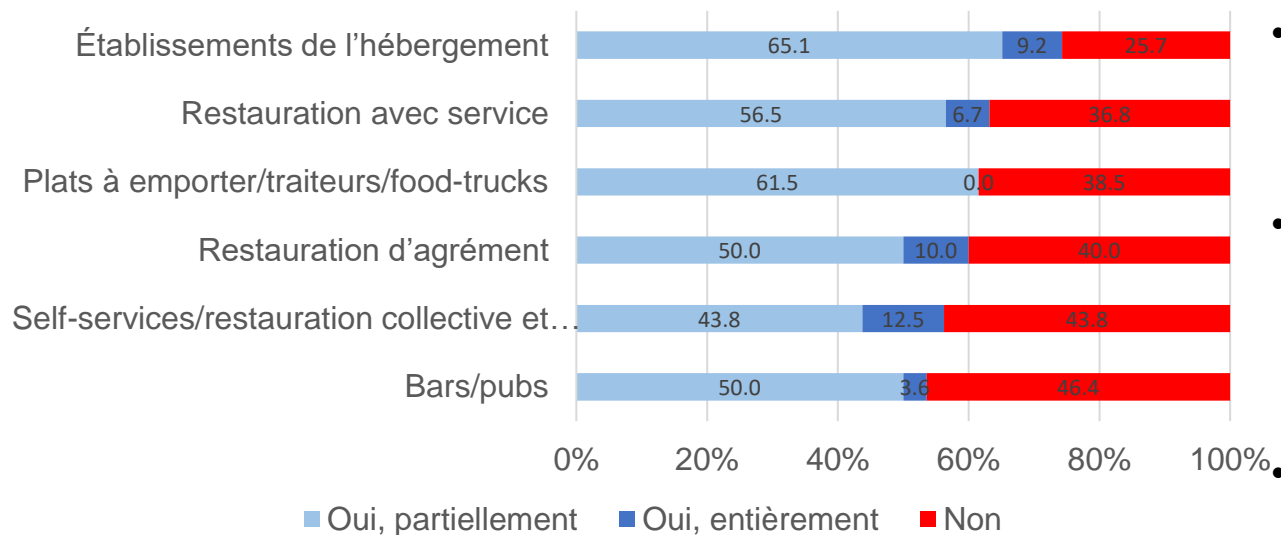
Pouvez-vous répercuter la hausse des coûts de l'énergie et des marchandises sur les clients? (n = 445)



- Seule une entreprise sur 14 peut répercuter entièrement la hausse des coûts de l'énergie et des marchandises sur les clients.
- Une majorité des établissements de l'hôtellerie-restauration (57,8%) peut répercuter partiellement la hausse des coûts.
- Plus d'un tiers des sondés indiquent ne pas pouvoir répercuter la hausse des coûts sur la clientèle.
- La proportion est plus forte dans les villes et les agglomérations que dans les autres régions. Cela est probablement dû à des différences au niveau de la concurrence et des prix.
- Les régions rurales (sauf régions de montagne) et lacustres sont les plus à même de répercuter la hausse des coûts sur la clientèle.

# Les établissements de l'hébergement sont plus à même de répercuter la hausse des coûts que ceux de la restauration

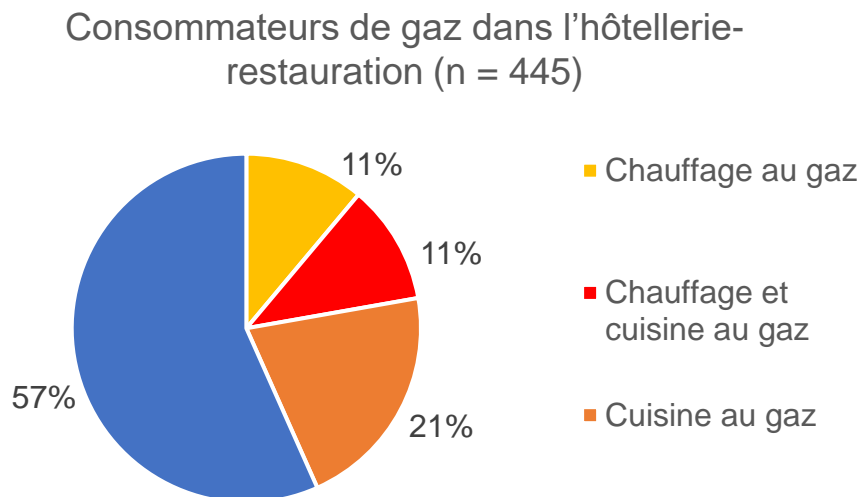
Pouvez-vous répercuter la hausse des coûts de l'énergie et des marchandises sur les clients? (n = 445)



- Près de 3 établissements d'hébergement sur 4 (soit 74,3%) sont à même de répercuter la hausse des coûts entièrement ou partiellement. La proportion est de 61,9% pour la restauration.
- Ce sont les bars/pubs (53,6%) et la restauration self-service/collective (56,3%) qui ont le plus de difficultés à répercuter la hausse des coûts.
- La plupart des sondés expliquent qu'ils ne répercutent pas la hausse des coûts en raison d'un manque de compréhension de la part des clients et de la perte de clientèle qui pourrait en résulter.
- La compétitivité est aussi un argument souvent avancé.
- Certains établissements ont déclaré qu'ils avaient déjà augmenté leurs prix, que la demande était déjà suffisamment faible, qu'ils préféreraient faire des économies ailleurs et qu'ils attendaient de voir comment les prix allaient évoluer.

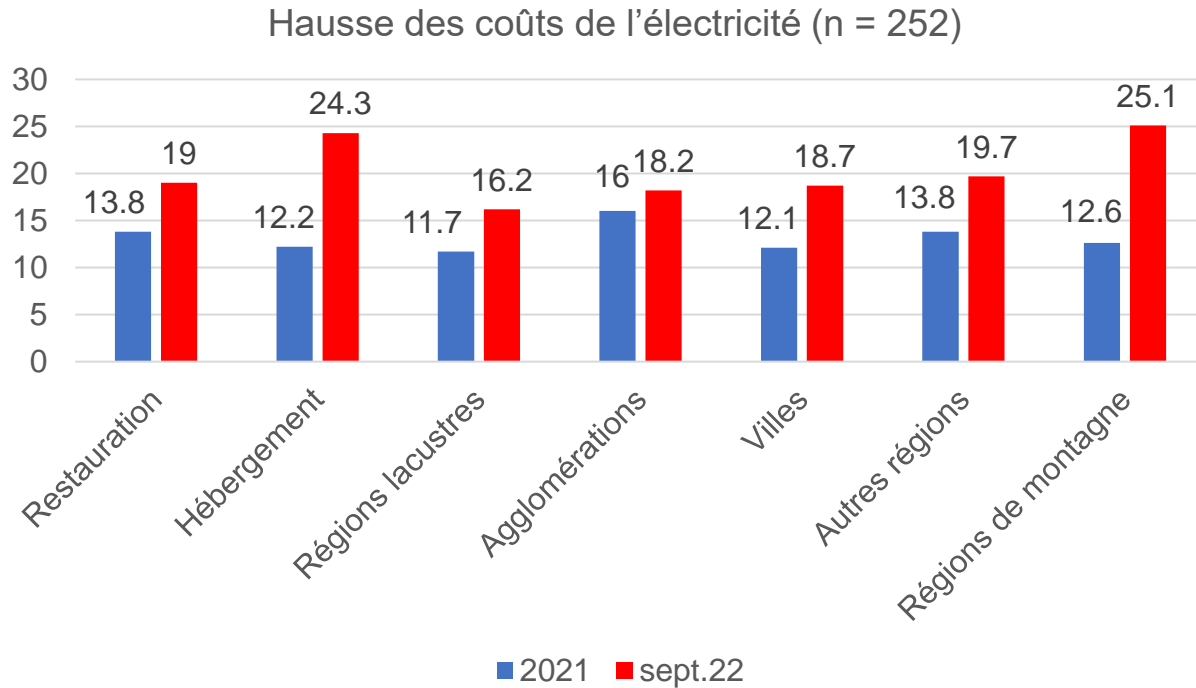


# Un tiers des établissements de l'hôtellerie-restauration cuisinent au gaz



- L'hôtellerie-restauration consomme en moyenne 125 416 kWh par an.
  - Bars/pubs: 46 763 kWh
  - Restauration à emporter: 76 870 kWh
  - Restauration avec service: 102 135 kWh
  - Établissements de l'hébergement: 186 562 kWh
  - Self-services/restauration collective et d'entreprise: 191 580 kWh
- 43% des sondés consomment du gaz.
- 32% des établissements de l'hôtellerie-restauration cuisinent au gaz.
- 13,2% des établissements sont producteurs d'électricité.
- Parmi eux 8,6% produisent plus d'électricité qu'ils n'en consomment. En conséquence, 91,4% des sondés doivent continuer à acheter leur électricité.

# Les tarifs de l'électricité ont augmenté de 54% en moyenne

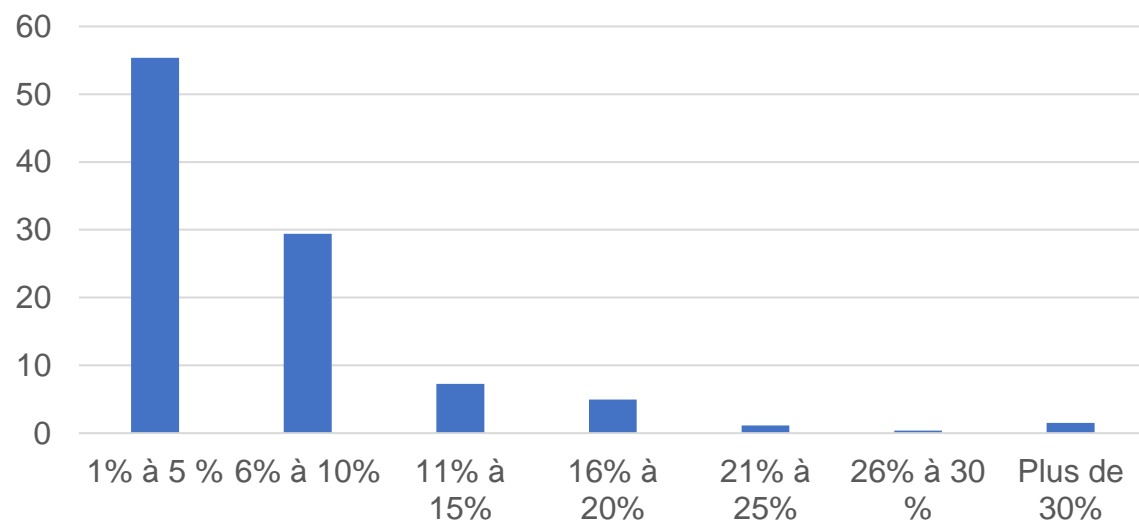


*Les établissements de l'approvisionnement de base ou avec des contrats à prix fixes ont indiqué le tarif élevé. Les établissements du marché libre sans contrats à prix fixes ont indiqué le prix moyen.*

- En 2021, les établissements sondés ont payé en moyenne 13,3 cts par kWh.
- En septembre 2022, le tarif moyen payé par les établissements sondés était de 20,5 cts par kWh.
- Les tarifs de l'électricité ont ainsi déjà augmenté de 54% en moyenne.
- Cette hausse est particulièrement élevée dans les régions de montagne et dans le secteur de l'hébergement.
- Les coûts moyens de l'énergie dans l'hôtellerie-restauration représentent actuellement 5,9% du chiffre d'affaires.
- La majeure partie de ces coûts sont imputables à l'électricité, taxes de réseau comprises (4,3%).
- Une majorité des sondés (61,5%) ne connaît pas le tarif de l'électricité pour 2023.

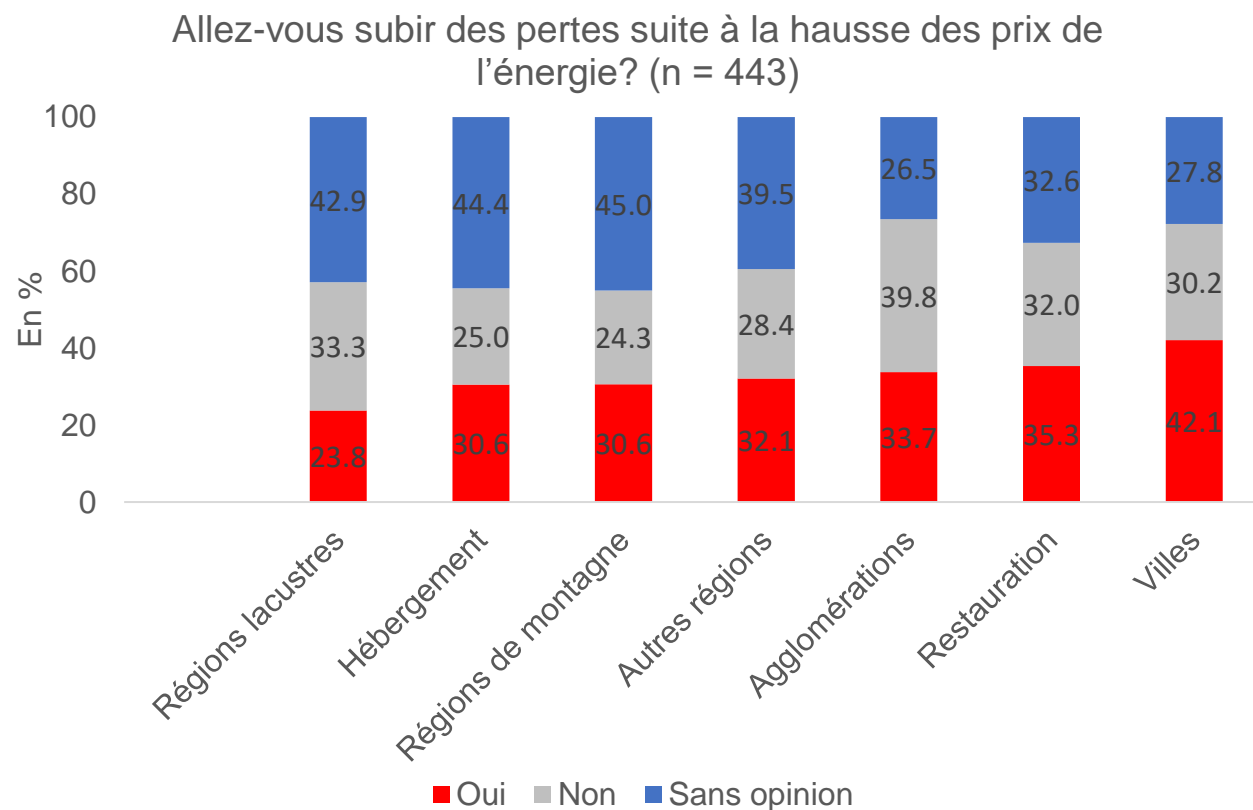
# En cas de contingentement de l'électricité, pratiquement tous les établissements de l'hôtellerie-restauration devront restreindre leur offre

Économies d'électricité possibles pour les gros consommateurs en cas de contingentement, mais sans devoir restreindre l'offre (n = 262)



- En cas de contingentement, 84,7% des gros consommateurs pourraient économiser 10% d'électricité au maximum (ou moins) sans restreindre leur offre.
- 3,1% des sondés pourraient économiser plus de 20% d'électricité sans devoir restreindre leur offre.
- 63% de nos membres indiquent avoir d'ores et déjà lu les 90 conseils pour faire des économies d'énergie sur le site de GastroSuisse.
- 60,4% des sondés indiquent avoir d'ores et déjà réduit la consommation d'électricité de leur établissement. Les économies sont estimées en moyenne à 8,7% de la consommation (par rapport à la consommation habituelle avant la pandémie).
- 41,6% des sondés seraient prêts à conclure un accord pour économiser l'énergie avec pour contrepartie une exonération des limitations et des interdictions.

# Près d'un tiers des établissements subissent des pertes suite à la hausse des coûts de l'énergie



- 34,1% des entreprises indiquent qu'elles vont subir des pertes suite à la hausse des prix de l'énergie.
- La proportion est particulièrement élevée dans les villes (42%). Viennent ensuite les agglomérations avec 33,7%.
- 30,6% des établissements de l'hébergement sondés indiquent qu'ils vont subir des pertes suite à la hausse des coûts de l'énergie.
- La proportion est légèrement plus élevée dans la restauration (35,3%).
- Actuellement, 37,6% des établissements de l'hôtellerie-restauration se sentent menacés dans leur existence.
- 30,4% des établissements indiquent avoir limité leur offre au cours des sept derniers mois en raison de la hausse des prix.